



Edito

**Madame, Monsieur,
Mes chers Concitoyens,**

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Notre commune continue sa transformation grâce à l'énergie et à l'engagement de ses habitants, et c'est ensemble que nous faisons vivre ce bel esprit de créativité.

L'année 2025 a été riche en projets et en moments partagés : qu'il s'agisse de notre événement culturel, je veux parler de *Saint Just en Art* dont ce sera la 10^{ème} édition dans quelques mois ou des nombreuses manifestations festives organisées par le Comité des Fêtes, chacune de ces actions a contribué à renforcer le lien qui nous unit. Je tiens à remercier toutes celles et ceux (artistes et organisateurs) qui, par leur implication, leur temps, leur passion et leur talent, participent à cette dynamique collective.

Je souhaite que 2026 continue sur cette trajectoire. Je souhaite également que St Just puisse poursuivre les projets engagés pour améliorer notre cadre de vie et préserver notre patrimoine. De nouvelles perspectives vont s'ouvrir à nous, notamment et principalement en matière de parité au sein même de notre Conseil Municipal. Chacune et chacun devra trouver sa place dans l'avenir que nous dessinerons ensemble.

Notre journal communal, « le Petit journal » reste depuis plus de 10 ans maintenant, le reflet de cette vitalité : un espace où se croisent informations pratiques, récits de vie locale et restitution de réflexions autour de « grands » projets comme l'aménagement de notre centre bourg ou le devenir du Prieuré...

Je vous invite à faire de cette année une étape supplémentaire vers une commune toujours plus solidaire, créative et ouverte. Ensemble, faisons de Saint-Just un lieu où il fait bon vivre, grandir et rêver.

Bonne année à toutes et à tous !

François CHAUTARD

Maire



Nos projets en cours

Aménagement du bourg : comment conjuguer nos idées avec les réalités...

Prenant pour thème « l'avenir du centre bourg » la Municipalité organisait dimanche 30 novembre une réunion informelle « sur le terrain » ouverte aux habitants de St JUST. Le Maire et les élus souhaitaient lancer une réflexion sur l'avenir de notre bourg. Chacun des participants a pu exprimer ses idées et donner son avis sur les solutions actuellement à l'étude par le Conseil Municipal.

Un projet devant s'inscrire dans notre réalité économique

Plusieurs habitants participaient à cette réunion et quelques absents ont tenu à exprimer par écrit leurs suggestions pertinentes, nous les en remercions. Ces différents retours témoignent de l'attachement de tous à notre cadre de vie et à la volonté de participer à son évolution. Cette richesse de propositions est une force pour la commune, car elle nourrit le débat et ouvre des perspectives variées.

Cependant, **il est important de rappeler que tout projet doit s'inscrire dans une réalité économique.** Nos finances ne permettent pas de réaliser l'ensemble des aménagements imaginés, aussi séduisants soient-ils... Il est de notre responsabilité de respecter un équilibre entre les aspirations de chacun et les impératifs budgétaires qui sont, eux, communs... **D'autant que des priorités s'imposent et non des moindres en terme de coût comme la reprise de quelques murs pour raison de sécurité et la réhabilitation des Toilettes Publiques qu'il est prévu de faire en premier...**



S'agissant de l'espace libéré par la récente démolition d'une maison, puisqu'aucune autre



Ceci n'est qu'une illustration, le Parking pourra, bien entendu, avoir une autre forme et proposer plus de places

construction n'y est envisagée, la création d'un parking **végétalisé** sera retenue. Cette solution est logique et de loin économiquement la plus réaliste. Prenons en pour preuves les difficultés de stationnement à certaines périodes de l'année ou lors de manifestations diverses... Récemment, lors des cérémonies du 11 novembre, certains s'y sont même garés tout naturellement...

Bien conçu, ce parking aura plusieurs avantages :

- **Faciliter le stationnement** pour les habitants et les visiteurs
- **Préserver l'esthétique du bourg**, grâce à l'intégration de plantations et d'espaces verts.
- **Contribuer à la qualité environnementale** en limitant l'imperméabilisation des sols et en favorisant la biodiversité locale..

Cette réunion fut aussi l'occasion d'évoquer les autres projets et leur caractère d'urgence :

- **Acquisition pour 1€ symbolique d'un autre espace (plus réduit) route de Medeyrolles suite à une démolition et sa réhabilitation.**
- **Réhabilitation de l'ancienne colo (prévue à partir de 2028)**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Recevez une alerte en temps réel dès qu'une publication est faite par la Municipalité:

(Aucune donnée collectée et sans inscription, ni géolocalisation)

- 1) Téléchargez l'application "Campagnol" sur Apple Store ou Google Play
 - 2) Sélectionnez le département du Puy de Dôme et la commune de St JUST
- Vous recevrez une notification à chaque publication.***

Infos pratiques



Cette année, l'INSEE réalise, comme tous les 5 ans, le recensement de la population pour mieux connaître l'évolution de notre commune, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront donc recensés à partir du 15 janvier 2026

Un agent recenseur a été recruté par la commune, **il vous fournira une notice Internet**, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. **Se recenser en ligne est simple et plus rapide :**

C'est Thomas notre agent recenseur, réservez-lui le meilleur accueil !



La Bibliothèque municipale : Une chance pour notre commune

Au-dessus de l'école communale, la bibliothèque municipale est un véritable centre de vie culturelle. Accessible à tous, elle incarne l'engagement de la commune envers l'éducation, le partage et la convivialité.

Une collection variée et renouvelée

Grâce au rattachement au réseau de médiathèques d'Ambert Livradois-Forez, la bibliothèque propose une offre régulièrement actualisée : *Romans, Romans policiers, BD, ouvrages jeunesse, essais récents...*

Cinq bénévoles en assurent à tour de rôle l'ouverture tous les samedis de 14h30 à 16h. Elles encadrent les enfants en périscolaire, organisent



Municipales 2026 ATTENTION : Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars hors compte.

2026 auront lieu à St JUST les élections municipales.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes comme la nôtre suite à la loi du 21 mai 2025. Désormais, le **scrutin de liste paritaire** s'applique à nous, chaque liste devra comporter un nombre égal de femmes et d'hommes, la tête de liste étant

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.**

ATTENTION:

Si une liste de candidats est modifiée (**ajout ou suppression d'un nom...**), **votre vote sera considéré comme nul** et ne sera donc pas comptabilisé.





Retour en images...

Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Jeudi et Vendredi de 9h15 à 11h15

(Pce sur RDV Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Elsa PERRIER

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Florian CHYSCLAIN

DATES A RETENIR

VCEUX DU MAIRE: Di 25 janvier

St JUST en ART: du 14 au 7 Mai

Les MUNICIPALES: 15 et 22 Mars

Fête Patronale organisée par le Comité des Fêtes: Samedi 11 juillet



3 SEPTEMBRE :

Réfection de voirie

Chemin de CHAVAGNAT

13 OCTOBRE :

Comme chaque année,
entretien de la voirie avec des
volontaires !



La chapelle du CROS fait
« peau neuve »

Commémoration du 11
NOVEMBRE:
« devoir de mémoire »



Samedi 22 NOVEMBRE:
Soirée Beaujolais Nouveau
avec le Comité des Fêtes...

De nouvelles décorations de
Noël pour la commune (Merci à
Serge, Alain et aux agents
communaux...)



7 DECEMBRE :
Repas des Aînés

